

Modernisation du terminal ferry du Naye à Saint-Malo

La Région fait le point sur les dernières avancées du projet, visuels à l'appui

Ce début d'année 2024 devrait marquer une avancée majeure dans le projet de modernisation du terminal du Naye. Le 17 janvier dernier, les élus malouins siégeant à la commission d'urbanisme de la Ville se sont prononcés en faveur de cette vaste opération portée par la Région, propriétaire du port. Avant la réunion de concertation, ce soir, du comité de suivi, Stéphane Perrin-Sarzier, Vice-président en charge du dossier, a présenté à la presse les nouveaux plans des architectes d'AREP. Ceux-ci intègrent les préconisations des Bâtiments de France concernant la hauteur de la gare maritime, revue à la baisse.

Deux étapes vont suivre l'avis positif rendu il y a quelques jours par la commission d'urbanisme : la remise du rapport de la commission d'enquête publique puis la **signature du permis de construire, au 2^e trimestre 2024.** Dans l'intervalle, la Région a souhaité faire connaître aux Malouins les dernières évolutions apportées au projet en vue de son **insertion optimale dans le paysage.** Le cabinet AREP, maître d'œuvre de cette opération d'envergure, a tenu compte des exigences de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), demandant que l'espace d'accueil de la **gare maritime (7 000 m² au total)** ne dépasse pas **8 m de hauteur.** Les plans ont donc été repris en ce sens avant d'être présentés à la Ville.

Préserver le paysage mais aussi l'environnement

Poursuivant la concertation qu'elle a engagée sur ce projet **depuis plus de 3 ans** maintenant, la Région a de nouveau échangé ce lundi avec les membres du comité de suivi, **acteurs portuaires, institutions et associations.** Leur ont été présentés les derniers visuels du projet, attestant, que la **future gare maritime n'impactera ni la vue sur la cité corsaire ni celle sur Saint-Servan** (suppression de sheds apportant lumière et ventilation naturelles). Les éléments sont donc réunis pour que les travaux démarrent en **janvier 2025** pour une 1^{re} phase de **deux ans.**

Initialement prévu pour assurer la sécurité des piétons à la montée ou à la descente des ferries, **l'aménagement d'une passerelle** en hauteur, au-dessus des flux de véhicules, a été reporté. La construction de cet ouvrage, également **reconfiguré**

(suppression du vitrage, hauteur réduite...) n'interviendra que dans une **seconde phase du projet**, après la mise en service de la gare maritime.

Enfin, le comité de suivi a permis à la Région d'aborder le **volet environnemental** du projet, auquel a été apportée une **attention toute particulière.**

Les enjeux patrimoniaux pris en compte

En avril 2022, la Région a fait le choix d'un projet ambitieux (**150 M€ d'investissements**) pour moderniser le terminal du Naye et sa gare maritime. L'enjeu premier est de pérenniser le site, d'en améliorer les accès nautiques et les capacités d'accueil, à horizon 2027.

Son président Loïc Chesnais-Girard avait alors exprimé son attachement à cet investissement, « **le plus important programmé par la Région dans les 5 ans à venir** », qu'il estimait *bien intégré à la ville, à la fois tourné vers Intra-muros et Saint-Servan, et avant tout respectueux du patrimoine exceptionnel de la cité corsaire.* »

De par son importance, le projet a été évalué par les **services de l'État** et une autorisation d'urbanisme soumise à l'avis conforme de l'ABF. Les **services de la Ville** et les **Bâtiments de France** ont été associés au projet dès le concours d'architecture afin que ces contraintes patrimoniales soient prises en compte, notamment dans la dernière étape de concertation, celle de **l'enquête publique**, prévue en mars pour une durée d'un mois.

SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Aymery Bot (07 50 12 41 30) | Sébastien Jédor (06 22 49 94 69)

www.bretagne.bzh/espace-presse | @bretagne_presse